



## Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/50/150 21 juillet 1995 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE\*

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mardi 19 septembre 1995, à 15 heures

250795

95-21867 (F) 250795

/...

<sup>\*</sup> Distribué conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

- 1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Côte d'Ivoire (art. 30 du règlement intérieur).
- 2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (art. 62).
- 3. Pouvoirs des représentants à la cinquantième session de l'Assemblée générale (art. 28) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 4. Élection du Président de l'Assemblée générale (art. 31).
- 5. Élection des bureaux des grandes commissions (art. 31).
- 6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (art. 31).
- 7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (art. 49).
- 8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (art. 21).
- 9. Débat général.
- 10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (art.s 13 a) et 48; résolution 47/120 B du 20 septembre 1993)1.
- 11. Rapport du Conseil de sécurité [art. 13 b)]<sup>1</sup>.
- 12. Rapport du Conseil économique et social (art. 13 b); résolutions 45/181 du 21 décembre 1990, 47/40 du 1er décembre 1992 et 49/132, 49/135 et 49/136 du 19 décembre 1994; et résolutions du Conseil économique et social 1993/51 du 29 juillet 1993 et 1994/45 du 29 juillet 1994).
- 13. Rapport de la Cour internationale de Justice (art. 13 b); décision 47/406 du 21 octobre 1992).
- 14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (art. 13 b); résolution 49/65 du 15 décembre 1994).
- 15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
  - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (art. 142; décision 49/306 du 20 octobre 1994);

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (décision 49/474 du 23 décembre 1994).

- b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (art. 145; décision 49/308 du 8 novembre 1994).
- 16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
  - a) Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972 et décision 48/309 du 11 novembre 1993);
  - b) Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (résolution 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974 et décisions 49/316 A du 5 décembre 1994 et 49/316 B du 28 février 1995)<sup>2</sup>;
  - c) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976; et décision 49/307 du 21 octobre 1994).
- 17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (art. 155; décisions 49/305 A du 5 octobre 1994, 49/305 B et C du 14 novembre 1994 et 49/305 D du 20 juillet 1995);
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions (art. 158; décisions 49/309 A du 14 novembre 1994 et 49/309 B du 10 mars 1995);
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 49/310 du 14 novembre 1994);
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 49/311 du 14 novembre 1994);
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 49/312 du 14 novembre 1994);
  - f) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décisions 49/318 A du 5 décembre 1994, 49/318 B du 26 janvier 1995 et 49/318 C du 28 février 1995).
- 18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 49/39 à 49/42, 49/44, 49/45, 49/46 A

 $<sup>^{2}</sup>$  Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.97).

et B et 49/47 du 9 décembre et 49/89 et 49/90 du 16 décembre 1994, et décisions 49/408 du 3 novembre et 49/417 et 49/420 à 49/422 du 9 décembre 1994).

- 19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (art. 136).
- 20. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
  - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (résolutions 46/182 du 19 décembre 1991 et 49/139 A et B du 20 décembre 1994);
  - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions (résolutions 48/195 et 48/202 du 21 décembre 1993, 49/21 A à C, 49/23 et 49/24 du 2 décembre et 49/21 E à G, I à L et N du 20 décembre 1994 et 49/21 O du 13 avril 1995; et résolution 1994/36 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1994)<sup>3</sup>;
  - c) Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (résolutions 49/22 A du 2 décembre et 49/22 B du 20 décembre 1994);
  - d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (résolution 48/206 du 21 décembre 1993);
  - e) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (résolution 49/140 du 20 décembre 1994).
- 21. Université pour la paix (résolution 48/9 du 25 octobre 1993).
- 22. Retour ou restitution de biens culturels à leurs pays d'origine (résolution 48/15 du 2 novembre 1993).
- 23. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (résolution 48/162 du 20 décembre 1993)¹.
- 24. Mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (résolutions 48/214 du 23 décembre 1993 et 49/142 du 23 décembre 1994).
- 25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (résolution 49/6 du 21 octobre 1994).

 $<sup>^{3}</sup>$  Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.101).

- 26. La situation au Burundi (résolution 49/7 du 25 octobre 1994).
- 27. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 49/9 du 26 octobre 1994).
- 28. La situation en Bosnie-Herzégovine (résolution 49/10 du 3 novembre 1994)<sup>1</sup>.
- 29. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 49/11 et 49/12 A du 9 novembre 1994, 49/12 B du 24 mai et 49/244 du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (résolution 49/13 du 15 novembre 1994).
- 31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 49/14 du 15 novembre 1994).
- 32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 49/15 du 15 novembre 1994).
- 33. Assistance internationale pour le redressement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles (résolution 49/16 du 17 novembre 1994).
- 34. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (résolutions 49/17 du 23 novembre et 49/91 du 19 décembre 1994).
- 35. Question de l'île comorienne de Mayotte (résolution 49/18 du 28 novembre 1994).
- 36. Célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale (résolution 49/25 et décision 49/402 du 2 décembre 1994).
- 37. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 49/26 du 2 décembre 1994).
- 38. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolutions 49/27 A du 5 décembre 1994 et 49/21 B du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 39. Droit de la mer (résolution 49/28 du 6 décembre 1994).
- 40. Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (résolution 49/29 du 7 décembre 1994).
- 41. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (résolution 49/30 du 7 décembre 1994).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cette question reste également inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.105).

- 42. Question de Palestine (résolutions 49/62 A à D du 14 décembre 1994)1.
- 43. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 49/64 du 15 décembre 1994).
- 44. La situation au Moyen-Orient (résolutions 49/87 A et B et 49/88 du 16 décembre 1994).
- 45. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolutions 49/137 du 19 décembre 1994 et 49/236 du 31 mars 1995)<sup>5</sup>.
- 46. Assistance au déminage (résolution 49/215 du 23 décembre 1994).
- 47. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes<sup>1</sup>.
- 48. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 49/408 du 3 novembre 1994).
- 49. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution du Conseil de sécurité 827 (1993) du 25 mai 1993; et décision 49/410 du 14 novembre 1994).
- 50. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 49/444 du 20 décembre 1994).
- 51. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales<sup>6</sup>.
- 52. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement<sup>6</sup>.
- 53. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies<sup>6</sup>.

 $<sup>^{5}</sup>$  Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.99).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cette question, qui n'a pas été examinée par l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (décision 49/474 du 23 décembre 1994). Elle est inscrite à l'ordre du jour de la cinquantième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa quarante-neuvième session.

- 54. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.
- 55. Question de Chypre<sup>6</sup>.
- 56. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït<sup>6</sup>.
- 57. Respect des obligations en matière de limitation des armements et de désarmement (résolution 48/63 du 16 décembre 1993).
- 58. Éducation et information en matière de désarmement (résolution 48/64 du 16 décembre 1993).
- 59. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (résolution 48/68 du 16 décembre 1993).
- 60. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (résolution 48/83 du 16 décembre 1993).
- 61. Réduction des budgets militaires (résolutions 35/142 B du 12 décembre 1980 et 49/66 du 15 décembre 1994).
- 62. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (résolution 49/67 du 15 décembre 1994).
- 63. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes (résolution 49/68 du 15 décembre 1994).
- 64. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (résolution 49/69 du 15 décembre 1994).
- 65. Traité d'interdiction complète des essais (résolution 49/70 du 15 décembre 1994).
- 66. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 49/71 du 15 décembre 1994).
- 67. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (résolution 49/72 du 15 décembre 1994).
- 68. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 49/73 du 15 décembre 1994).
- 69. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 49/74 du 15 décembre 1994).

- 70. Désarmement général et complet (résolutions 42/38 C du 30 novembre 1987, 44/116 O du 15 décembre 1989, 46/36 L du 9 décembre 1991, 47/52 L du 15 décembre 1992 et 49/75 A à P du 15 décembre 1994, et décision 49/427 du 15 décembre 1994):
  - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C);
  - b) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol (résolution 44/116 0);
  - c) Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 49/75 A);
  - d) Examen de la Déclaration faisant des années 90 la troisième Décennie du désarmement (résolution 49/75 B);
  - e) Transparence dans le domaine des armements (résolutions 46/36 L, 47/52 L et 49/75 C);
  - f) Réduction progressive de la menace nucléaire (résolution 49/75 E);
  - g) Quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 49/75 I);
  - h) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 49/75 J);
  - i) Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques (résolution 49/75 M);
  - j) Désarmement régional (résolution 49/75 N);
  - k) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 49/75 0);
  - 1) Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, sous tous ses aspects (décision 49/427).
- 71. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 49/76 A à E du 15 décembre 1994) :
  - a) Bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement (résolution 49/76 B);
  - b) Mesures de confiance à l'échelon régional (résolution 49/76 C);
  - Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 49/76 D);

- d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 49/76 E).
- 72. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 38/183 O du 20 décembre 1983, 39/148 H du 17 décembre 1984, 47/54 C du 9 décembre 1992 et 49/77 A à D du 15 décembre 1994) :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 49/77 A);
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 49/77 C);
  - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O);
  - d) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H);
  - e) Semaine du désarmement (résolution 47/54 C).
- 73. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution 49/78 du 15 décembre 1994).
- 74. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 49/79 du 15 décembre 1994).
- 75. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 49/81 du 15 décembre 1994).
- 76. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution 49/82 du 15 décembre 1994).
- 77. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (résolution 49/83 du 15 décembre 1994).
- 78. Texte définitif d'un traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (résolution 49/138 du 19 décembre 1994).
- 79. Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission (résolution 49/85 du 15 décembre 1994).
- 80. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution 49/86 du 15 décembre 1994).
- 81. Maintien de la sécurité internationale (résolution 48/84 B du 16 décembre 1993 et décision 49/428 du 15 décembre 1994).
- 82. Effets des rayonnements ionisants (résolution 49/32 du 9 décembre 1994).

- 83. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (résolutions 47/68 du 14 décembre 1992 et 49/34 du 9 décembre 1994).
- 84. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 47/69 A du 14 décembre 1992 et 49/35 A à G du 9 décembre 1994)¹.
- 85. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 49/36 A à D du 9 décembre 1994).
- 86. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolution 49/37 du 9 décembre 1994)<sup>1</sup>.
- 87. Questions relatives à l'information (résolutions 49/38 A et B du 9 décembre 1994).
- 88. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa <u>e</u> de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 49/39 du 9 décembre 1994).
- 89. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale (résolution 49/40 et décision 49/417 du 9 décembre 1994).
- 90. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 49/41 du 9 décembre 1994).
- 91. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 49/42 du 9 décembre 1994).
- 92. La situation dans les territoires occupés de la Croatie (résolution 49/43 du 9 décembre 1994).
- 93. Question des îles malgaches des Glorieuses, de Juan de Nova, d'Europa et de Bassas da India (décision 49/402 du 23 septembre 1994).
- 94. Question du Timor oriental (décision 49/402 du 23 septembre 1994).
- 95. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (décision 49/419 du 9 décembre 1994).
- 96. Questions de politique macro-économique :
  - a) Financement du développement (résolution 48/187 du 21 décembre 1993);
  - b) Tendances à long terme du développement économique et social (résolution 43/194 du 20 décembre 1988);

- c) Crise de la dette extérieure et développement (résolution 49/94 du 19 décembre 1994).
- 97. Développement durable et coopération économique internationale (résolution 49/107 du 19 décembre 1994):
  - a) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 48/167 à 48/169 du 21 décembre 1993 et 49/99 et 49/101 du 19 décembre 1994, et décision 48/442 du 21 décembre 1993);
  - b) Établissements humains (résolutions 32/162 du 19 décembre 1977 et 43/180 et 43/181 du 20 décembre 1988);
  - c) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolutions 47/180 du 22 décembre 1992 et 49/109 du 19 décembre 1994);
  - d) Science et technique au service du développement (résolution 48/179 du 21 décembre 1993);
  - e) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (résolutions 48/171 du 21 décembre 1993 et 49/98 du 19 décembre 1994);
  - f) Participation des femmes au développement (résolution 42/178 du 11 décembre 1987);
  - g) Mise en valeur des ressources humaines (résolution 48/205 du 21 décembre 1993);
  - h) Les entreprises et le développement (résolution 48/180 du 21 décembre 1993);
  - i) Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement (résolutions 47/196 du 22 décembre 1992 et 49/110 du 19 décembre 1994);
  - j) Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation (résolution 48/60 du 14 décembre 1993).
- 98. Environnement et développement durable (résolutions 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, 3436 (XXX) du 9 décembre 1975, 34/173 du 17 décembre 1979 et 48/174 et 48/192 du 21 décembre 1993) :
  - a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (résolutions 47/191 du 22 décembre 1992 et 49/117 du 19 décembre et 49/234 du 23 décembre 1994);

- b) Sécheresse et désertification (résolutions 3054 (XXVIII) du 17 octobre 1973, 32/172 du 19 décembre 1977, 40/209 du 17 décembre 1985, 48/175 du 21 décembre 1993 et 49/115 du 19 décembre 1994);
- c) Utilisation durable et conservation des ressources biologiques marines en haute mer (résolutions 49/116, 49/118 et 49/121 du 19 décembre 1994, et décisions 48/445 du 21 décembre 1993 et 49/436 du 19 décembre 1994);
- d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolutions 47/195 du 22 décembre 1992 et 49/120 du 19 décembre 1994);
- e) Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement des petits États insulaires en développement (résolution 49/122 du 19 décembre 1994).
- 99. Activités opérationnelles de développement (résolution 49/123 du 19 décembre 1994) :
  - a) Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolutions 47/199 du 22 décembre 1992 et 48/209 du 21 décembre 1993; et résolution 1994/33 du Conseil économique et social, en date du 28 juillet 1994);
  - b) Coopération économique et technique entre pays en développement (résolutions 33/134 du 19 décembre 1978, 48/164, 48/172 et 48/173 du 21 décembre 1993 et 49/96 du 19 décembre 1994).
- 100. Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolution 49/125 du 19 décembre 1994).
- 101. Agenda pour le développement (résolution 49/126 du 19 décembre 1994)1.
- 102. Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (résolution 49/95 du 19 décembre 1994).
- 103. Migrations internationales et développement, y compris convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement (résolution 49/127 du 19 décembre 1994).
- 104. Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (résolution 49/128 du 19 décembre 1994).
- 105. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (résolutions 2106 A (XX) du 21 décembre 1965, 3380 (XXX) du 10 novembre 1975 et 49/145 à 49/147 du 23 décembre 1994).
- 106. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 49/148, 49/150 et 49/151 du 23 décembre 1994).

- 107. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (résolutions 46/93 du 16 décembre 1991, 47/92 du 16 décembre 1992, 47/237 du 20 septembre 1993, 48/95, 48/96 et 48/98 du 20 décembre 1993 et 49/152 du 23 décembre 1994; et résolutions 1993/22 et 1993/24 du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 1993).
- 108. Prévention du crime et justice pénale (résolutions 49/156 à 49/159 du 23 décembre 1994).
- 109. Promotion de la femme (résolutions 34/180 du 18 décembre 1979, 39/125 du 14 décembre 1984, 45/124 du 14 décembre 1990, 48/105 et 48/109 du 20 décembre 1993 et 49/160 à 49/167 du 23 décembre 1994; et résolution 1994/6 du 21 juillet 1994 et décision 1992/272 du 30 juillet 1992, du Conseil économique et social)<sup>7</sup>.
- 110. Contrôle international des drogues (résolutions S-17/2 du 23 février 1990, 47/100 du 16 décembre 1992, 48/12 du 28 octobre 1993 et 49/168 du 23 décembre 1994).
- 111. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950 et 49/172 à 49/174 du 23 décembre 1994).
- 112. Promotion et protection des droits de l'enfant (résolutions 49/209, 49/210 et 49/212 du 23 décembre 1994).
- 113. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (résolutions 48/163 du 21 décembre 1993 et 49/214 du 23 décembre 1994).
- 114. Questions relatives aux droits de l'homme :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, 36/151 du 16 décembre 1981, 39/46 du 10 décembre 1984, 48/119 du 20 décembre 1993 et 49/175, 49/176 et 49/178 du 23 décembre 1994);
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 48/131, 48/134, 48/135, 48/137, 48/139 à 48/141 du 20 décembre 1993 et 49/180 à 49/185, 49/188, 49/190, 49/192, 49/194, 49/195, 49/199 et 49/213 du 23 décembre 1994);
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 49/196 à 49/198 et 49/200 à 49/207 du 23 décembre 1994);

 $<sup>^{7}</sup>$  Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.106).

- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolutions 48/121 et 48/141 du 20 décembre 1993 et 49/208 du 23 décembre 1994)<sup>1</sup>.
- 115. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolutions 49/216 A à D du 23 décembre 1994)<sup>1</sup>:
  - a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - b) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
- 116. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 48/217 du 23 décembre 1993 et 49/217 du 23 décembre 1994, et décision 49/489 du 20 juillet 1995).
- 117. Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 (résolutions 48/228 A et 48/229 du 23 décembre 1993, 48/252 A du 26 mai et 48/261 du 14 juillet 1994, 49/219, 49/220 A à C, 49/222 et 49/224 du 23 décembre 1994 et 49/237 du 31 mars 1995, et décision 49/480 du 6 avril 1995)8.
- 118. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (résolutions 45/242 et 45/249 du 21 décembre 1990, 48/228 A du 23 décembre 1993, 48/260 du 14 juillet 1994, 49/217, 49/219, 49/221 C, 49/222 et 49/224 du 23 décembre 1994 et 49/237 et 49/238 du 31 mars 1995, et décision 49/480 du 6 avril 1995).
- 119. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies  $(\text{décision } 49/490 \text{ du } 20 \text{ juillet } 1995)^7.$
- 120. Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976).
- 121. Plan des conférences (résolutions 48/222 A du 23 décembre 1993 et 49/221 A à D du 23 décembre 1994).
- 122. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 48/223 C du 23 décembre 1993 et 49/19 A du 29 novembre et 49/19 B du 23 décembre 1994)<sup>1</sup>.
- 123. Régime commun des Nations Unies (résolution 49/223 du 23 décembre 1994).
- 124. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient<sup>4</sup>:
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (résolution 49/225 du 23 décembre 1994 et décision 49/413 B du 12 juillet 1995);

 $<sup>^{8}</sup>$  Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.100).

- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (résolution 49/226 du 23 décembre 1994 et décision 49/483 du 12 juillet 1995).
- 125. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (résolution 49/227 A du 23 décembre 1994 et 49/227 B du 20 juillet 1995)7.
- 126. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité<sup>4</sup>:
  - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (résolution 49/245 du 12 juillet 1995);
  - b) Activités diverses.
- 127. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (résolution 49/247 du 20 juillet 1995)<sup>7</sup>.
- 128. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (résolution 49/246 du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 129. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (décision 49/492 du 20 juillet 1995)<sup>7</sup>.
- 130. Financement de la Force de protection des Nations Unies de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies (résolution 49/228 du 23 décembre 1994 et 49/248 du 20 juillet 1995)<sup>7</sup>.
- 131. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (résolution 49/229 du 23 décembre 1994 et décision 49/415 B du 20 juillet 1995)<sup>7</sup>.
- 132. Financement de la liquidation de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (résolution 49/235 du 10 mars 1995)9.
- 133. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (résolution 49/230 du 23 décembre 1994 et décision 49/484 du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 134. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (résolutions 49/231 A du 23 décembre 1994 et 49/231 B du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 135. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (résolution 49/239 du  $31~{\rm mars}~1995)^5$ .
- 136. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (résolutions 49/232 A du 23 décembre 1994 et 49/232 B du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.

 $<sup>^{9}</sup>$  Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session (voir A/49/PV.98).

- 137. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (résolutions 49/20 A du 29 novembre 1994 et 49/20 B du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 138. Financement de l'Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (décision 49/485 du 12 juillet 1995)<sup>4</sup>.
- 139. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolutions 49/242 A du 13 avril et 49/242 B du 20 juillet 1995)<sup>7</sup>.
- 140. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (résolution 49/240 du 31 mars 1995)<sup>5</sup>.
- 141. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolution 49/249 du 20 juillet 1995)<sup>7</sup>:
  - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolutions 49/233 A du 23 décembre 1994, 49/233 B du 31 mars et 49/283 C du 20 juillet 1995, et décision 49/478 du 31 mars 1995);
  - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale (décision 49/493 du 20 juillet 1995).
- 142. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (résolution 48/29 du 9 décembre 1993).
- 143. Décennie des Nations Unies pour le droit international (résolution 49/50 du 9 décembre 1994).
- 144. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-septième session (résolution 49/51 du 9 décembre 1994).
- 145. Création d'une cour criminelle internationale (résolution 49/53 du 9 décembre 1994).
- 146. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-huitième session (résolution 49/55 du 9 décembre 1994).
- 147. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 49/56 du 9 décembre 1994).
- 148. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolution 49/58 du 9 décembre 1994).
- 149. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution 49/60 du 9 décembre 1994).

- 150. Examen du projet d'articles relatifs au statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique et examen des projets de protocoles facultatifs y relatifs (décision 47/415 du 25 novembre 1992).
- 151. Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies (décision 49/425 du 9 décembre 1994).
- 152. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (résolution 48/218 B du 29 juillet 1994).
- 153. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire [question proposée par le Sénégal (A/50/141 et Corr.1 et Add.1 et 2)].
- 154. Rapport du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité, du 8 novembre 1994).
- 155. Examen du rôle du Conseil de tutelle [question proposée par Malte (A/50/142)].
- 156. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique [question proposée par les États suivants : Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, République islamique d'Iran, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie (A/50/143)].
- 157. L'initiative "Casques blancs" : participation de volontaires aux opérations de secours humanitaire et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement [question proposée par l'Argentine (A/50/144)].
- 158. Examen de la situation exceptionnelle de la République de Chine à Taiwan dans le contexte international, au regard du principe d'universalité et de la formule établie de représentation parallèle, à l'Organisation des Nations Unies, des pays qui sont divisés [question proposée par les États suivants : Burkina Faso, Costa Rica, Dominique, Grenade, Guatemala, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Nicaragua, Niger, Panama, République centrafricaine, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Swaziland (A/50/145)].
- 159. Octroi au système d'intégration de l'Amérique centrale du statut d'observateur à l'Assemblée générale [question proposée par les États suivants : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama (A/50/146)].

- 160. Multilinguisme [question proposée par les États suivants : Belgique, Burundi, Cap-Vert, Djibouti, Égypte, France, Grèce, Guinée-Bissau, Maroc, Maurice, Monaco, Niger, Portugal, Roumanie, Sénégal, Togo, Tunisie et Viet Nam (A/50/147)].
- 161. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence de coopération culturelle et technique [question proposée par les États suivants : Belgique, Burundi, Cap-Vert, Djibouti, France, Grèce, Guinée-Bissau, Maurice, Monaco, Niger, Portugal, Roumanie, Sénégal, Togo, Tunisie et Viet Nam (A/50/148)].
- 162. Planification des programmes (décision 49/464 B du 20 juillet 1995).
- 163. Gestion des ressources humaines (décision 49/491 du 20 juillet 1995).
- 164. Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 49/251 du 20 juillet 1995).

\_\_\_\_